



COSI

Compte-rendu de la réunion du 5 mars 2009.

Présents: Y. STORDEUR, P. DEGEEST, Y. VANDERDONCKT, M. DEDONCKER, P. MINNAERT, D. PARIS, Q. GREGOIRE, X. LAMBIN, Ph. BOULANGER, R. LANDRAIN, F. DEFFENSE,

Excusés: T.FIERENS, S. GYDE, H. DePOORTERE, C.MARCHAL

1. Approbation du dernier CR de la réunion du 5 mars 2009.
2. Présentation et résumé des travaux du CCU par J.P. CHARLIER
3. Communication sur le projet de modification des critères de sélection des postes radios portables.
4. Projet de simplification du fleetmapping.
 - 4.1. La proposition de Liège basée sur le cours opérationnel du centre provincial de formation et réalisé par T. Fierens fait l'unanimité quant à sa qualité. Le groupe décide de l'adopter comme base de départ de notre réflexion.
 - 4.2. Dans les grandes lignes, ce dispositif s'appuie sur une gestion de la routine par le dispatching. S'il n'est attribué pas de groupe de travail pour la mission, tout le monde reste sur le groupe routine. Les groupes projets sont attribués localement ou par zone? La question reste ouverte. Dans le cadre d'une zone, cette procédure est tout-à-fait transposable. Les membres de COSI pensent en majorité que l'on peut conserver les groupes locaux existants actuellement pour des besoins locaux des casernes, par exemple pour des exercices ou des interventions différées (pompages ou nids de guêpes).
 - 4.3. Cependant, il apparaît que, dans certaines provinces, il faudra au moins un dispatching par zone, en complément du dispatching provincial prévu par le SPF.
 - 4.4. Interventions avec la Protection Civile: seuls les groupes provinciaux sont à disposition. Dans la Prov de LG, les groupes routines locaux ont été ajoutés car la PC effectue des missions Disc1 sur certains territoires.
 - 4.5. Pour le groupe COSI, il est indispensable, pour un dispatching, d'avoir un DWS.
 - 4.6. Les groupes numérotés doivent être gardés, par facilité car des dénominations peuvent entraîner des confusions (local, zonal, ...) et des groupes locaux échangés pourraient porter le même mnémonique (incendie ou plongeurs). Il n'y a pas assez de place pour ajouter des dénominations, du moins sans rendre le texte illisible sur l'écran car trop petit.
 - 4.7. Le groupe COSI juge inutile, pour les postes radios de chaque fois reprendre la mnémonique « GI », cela engendre même des confusions dans les groupes multidisciplinaires.
5. Contrats de maintenance.

Les conditions des contrats de maintenance actuelles ne permettent pas de les adopter dans la grande majorité des cas: le ratio coût – efficacité est dissuasif. La balle est dans le camp des fournisseurs.
6. La problématique des kits de programmation a également été évoquée avec leurs coûts, l'investissement en maintenance (suivi des versions de programmes) et la formation des « programmeurs ».
7. Points divers:
 - la compatibilité DMO des radios a été évoquée dans le cadre des communications multidisciplinaires et l'utilisation des Gateway.

8. La réunion est clôturée avec le report à la réunion suivantes :
 - 8.1. projet de procédure d'utilisation du fleetmapping multidisciplinaire.
9. La prochaine réunion est fixée le 26 mars 2009 à 14 heures à Eghezee.
Ordre du jour:
 - résumé du dernier CCU
 - présentation des projets provinciaux de simplification du fleetmapping
 - projet de procédure d'utilisation du fleetmapping multidisciplinaire.

Prochaines réunions :

le 30 avril, le 28 mai et le 25 juin à 14 heures à EGHEZEE.